

Postes adaptés (PACD - PALD) pour le 2 décembre

Stage psychologues scolaires Remise des dossiers pour le 23/11

Stage préparation au CAPA-SH Remise des dossiers pour le 14/12

Examen CAPA-SH

Inscriptions: du 14/11 au 19/12

Stage DDEEAS

Réunion d'info le 07/12 au Rectorat Demande dossier candidature jusqu'au 25/11

Mise en place du Droit Individuel à la Formation (DIF)

Remise des dossiers avant le 02/12

Liste d'aptitude Directeur d'écoles élémentaires et maternelles

Dépôt des dossiers de candidature : 23/11

Conseil syndical du SNUipp
Mercredi 16 novembre de 13h à 15h
à la Bourse du Travail
Ordre du jour: bilan des élections
professionnelles, lien avec la profession,
syndicalisation, préparation de
l'Université de Printemps du SNUipp

On compte sur chaque syndiqué!

SILIPO n° 9-15/11/2011 prix: 0,15 € Mormalian



à la demande des collègues, le SNUipp organise 3 RIS spéciales

Réunion d'Informations Syndicales « Enseigner hors de France » Mercredi 23 novembre 2011 de 10h à 13h Bourse du travail - Lyon 3 (salle des Congrès)

Réunion d'Informations Syndicales « Permutations 2012 » changement de département

Mercredi 30 novembre 2011 de 10h à 13h Bourse du travail - Lyon 3 (salle des Congrès)

Vous souhaitez postuler pour l'entretien aux fonctions de directeur, le SNUipp-FSU vous propose une Réunion d'Informations Syndicales spéciale

« Futur directeur, pourquoi, comment ? »
Mercredi 14 décembre 2011 de 9h à 12h

Bourse du travail - Lyon 3 (salle C)

Ces heures d'informations syndicales peuvent être décomptées des 18 heures d'animations pédagogiques ou de la journée de solidarité selon le choix des enseignants y compris dans les circonscriptions où l'IEN dit le contraire. Venez débattre avec nous et vous informer... Pour ce droit, on ne doit pas se priver ! Une attestation de présence vous sera remise ce jour là, elle devra être adressée à l'IEN.

édito

La crise sur le gâteau

Pendant que le prétexte de LA crise accélère la mise à mal des solidarités, les mesures égalitaires et fondamentales se portent bien grâce au gouvernement!

On respire: la taxe sur l'hôtellerie de luxe est annulée. Ainsi les nuitées à plus de 200€ ne seront pas durement frappées de quelques euros supplémentaires, ce qui doit également soulager nos élèves mal-logés et sans-toit que nous scolarisons quotidiennement... Quant à la proposition de réduire les indemnités de 10% des députés français, elle vient d'être retoquée... Trop violente, trop inégalitaire sans doute?

Dans le même temps, la France maintient sa 4ème place au palmarès mondial de vente d'armes. Un rapport ministériel se félicite que les "crises financière et géopolitique, porteuses d'insécurité et d'incertitudes accrues, pourraient inciter un grand nombre de pays à maintenir, voire à renforcer leur effort de défense". De belles perspectives pour les amis du Président, dont certains vendeurs d'armes. Les banquiers avaient déjà reçu leurs étrennes.

Quant à nous, il nous reste à payer la crise, à grands renforts de rigueur, de jours de carence, de retraites encore écornées... Jusqu'à quand ?

Syndicalement, au SNUipp-FSU, nous disons - et prouvons chaque jour - que pour les salariés, une autre politique est possible, plus solidaire et plus égalitaire.

Cette évidence doit se renforcer par l'implication de toutes et tous dans l'outil syndical et dans les luttes.

Bernard Bagaggia Secrétaire départemental adjoint





Postes REP: et puis quoi encore?

Certains IEN ont annoncé que les enseignants REPiens (appelés dorénavant maîtres de réseau) pourraient être amenés à effectuer des remplacements dans leur établissement.

Voici ce nous avons trouvé sur le site du Ministère de l'Education Nationale :

Mises en place en 1981, les ZEP avaient pour objectifs de "donner plus à ceux qui ont le moins"

"Le plan de relance de 2006 énonce un même principe de réussite et un même niveau d'exigence pour tous les élèves de l'École de la République (...)

Il s'agit de donner<u>vraiment plus</u> à ceux qui en ont <u>vraiment besoin".</u>

(Les phrases en italique parviennent de l'article http://www.educationprioritaire.education.fr/echanger/questions-reponses.html#irfaq_4_cd71c).

Il ne saura donc être question de remplacements pour les enseignants Repiens : l'objectif (et c'est urgent !) est la

réussite de ceux qui en ont vraiment besoin, issus des Réseaux de Réussite Scolaire et des Réseaux Ambition Réussite, via le plus de maîtres que de classes : travail en petit groupe, co-intervention... selon des projets, des groupes de besoin, d'après des modalités définies par le conseil des maîtres, en lien avec le projet d'Ecole...

Il ne s'agit donc nullement de pallier le manque de moyens programmé par le MEN lui-même. Créer davantage de postes d'enseignants, pour permettre aux IA d'augmenter le nombre de remplaçants pour faire de l'Education Nationale un service public qui remplit ses missions, voilà l'urgence. Pas de déshabiller les dispositifs de ceux "qui en ont vraiment besoin".

Le SNUipp/FSU agira en conséquence... tout comme il l'a fait en 2009 quand il a été question de supprimer les postes Répiens par l'IA de l'époque... qui avait reconsidéré sa position, face à la levée de bouclier de la profession.

Sommaire

page 1 Edito RIS

page 2
Postes REP
Permuations
Revalorisation

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur



internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction : Bernard BAGAGGIA Camille BASTIEN Anne BOTTEON Christian DOMAS Marie-Jeanne GARNIER Benjamin GRANDENER Fabien GRENOUILLET Pascale JOURDAN Caroline KOMORN Patrick LABALME Octavie LASNE Yannick LE DU Fabienne LOREAU Delphine MORAND-**DUMARSKI** Françoise MOULINIER Laurent SERVONNET

Permutations : changer de département

Le BO spécial n° 9 du 10/11/2011 qui fixe entre autres les règles des permutations informatisées, est paru :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58256

Cette année, il n'y a pas de modification des éléments pris en compte pour le barème ni du mode de calcul. Calendrier :

- 17/11/2011 à 12 h : ouverture des inscriptions dans l'application SIAM
- 06/12/2011 : clôture des inscriptions
- 09/12/2011 au plus tard : réception des confirmations de demandes de changement de département dans les boites lorof.

Vendredi 16/12 au plus tard : retour des confirmations de demandes de changement de département à l'IA avec toutes les pièces justificatives.

Dans le même temps, les personnels désirant faire une demande de bonification au titre du handicap, doivent contacter au plus vite, le service médical du Rectorat (dans l'attente de la parution de la circulaire IA).

Rappel: pour toute information, venez à la Réunion d'Informations Syndicales "Permutations 2012" le 30 novembre (page 1)

Le SNUipp demande la revalorisation pour tous les enseignants

Dans un courrier adressé au ministre de l'éducation nationale, le SNUipp réclame des mesures de revalorisation des rémunérations et la création d'une indemnité d'équipement professionnel. Près de 54 M€ inscrit au budget et non fléchés permettraient de les financer. Revalorisation indiciaire pour tous les enseignants, possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal 783 alors qu'actuellement le ministère a fixé à 2% le nombre de PE pouvant intégrer la hors classe chaque année (ce nombre étant le plus faible de la fonction publique) et enfin, création d'une indemnité d'équipement professionnel afin de compenser les dépenses personnelles que les enseignants engagent pour exercer leur métier (abonnements, équipement informatique, ouvrages pédagogiques...) : telles sont les revendications posées par le SNUipp dans un courrier envoyé à Luc Chatel mercredi 9 novembre.

Depuis plusieurs années, les enseignants ne cessent de perdre en pouvoir d'achat, une situation aggravée par le gel du point d'indice décidée par le gouvernement en 2011 et reconduite pour 2012. Personne n'ignore la situation économique actuelle, mais il y a urgence à corriger les inégalités dont sont victimes les PE, de rendre attractif le métier d'enseignant à un moment où se pose la question de l'assèchement de son vivier. Sans oublier que le pouvoir d'achat est justement un élément de relance d'une croissance qui piétine actuellement. Or, dans le projet de loi de finances 2012, 53,8 M€ inscrits au programme de l'enseignement public ne sont pas fléchés. Dans son courrier, le secrétaire général du SNUIpp estime « qu'il est urgent d'apporter des réponses concrètes à la situation d'injustice que vivent les professeurs des écoles, tant au niveau salarial qu'en terme de déroulement de carrière ». Pour lui, le fléchage des près de 54 M€ disponibles est tout indiqué.

Mon indemnité d'équipement : c'est maintenant !

signer la pétition en ligne : http://www.snuipp.fr/phpPetitions/index.php?petition=8



Informations
Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association
École libérée
Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA

SNUipp Rhône

CPPAP: 0615 S 07361 ISSN: 1248-2927